

M. McPherson a qualifié de simplistes et de naïves les récentes recommandations du Conseil économique du Canada en faveur de la suppression graduelle des barrières tarifaires entre le Canada et les États-Unis, alors que nous subissons déjà un déficit commercial tous les ans. Les coûts de fabrication sont certainement plus élevés au Canada que dans les pays avec lesquels nous commerçons actuellement. Cela étant, il a laissé entendre que les chances qu'a le Canada d'améliorer sa position concurrentielle dans un avenir rapproché sont effectivement très minces.

L'économiste a préconisé une politique de protection en faveur des industries dont les prix se rapprochent le plus des prix mondiaux. Voici en quels termes il s'est exprimé:

Ce régime donnerait aux consommateurs les restrictions de prix qui s'imposent dans les conditions d'aujourd'hui, et donnerait aux dirigeants d'entreprise une chance dans la bataille pour reprendre les marchés perdus au Canada. Il améliorerait les perspectives de profits dont le gouvernement bénéficie considérablement. Il contribuerait également à mettre fin à la fuite de capitaux tellement nécessaires à l'économie canadienne.

Par contre, il serait extrêmement coûteux pour le Canada d'accroître ses exportations par une politique de libre-échange absolu; cette politique serait d'une efficacité douteuse du point de vue économique et, dans l'immédiat, elle affaiblirait la position économique du Canada.

J'aimerais maintenant défendre la solution vivement préconisée par un de nos éminents collègues, le sénateur Maurice Lamontagne, en 1962, pour élargir notre commerce. Il s'agit de la création d'une communauté économique atlantique visant, si je ne m'abuse à promouvoir progressivement les échanges commerciaux avec un objectif à long terme intéressant pour les pays concernés.

Son premier but concret est exposé dans un des articles du traité de l'OTAN, mais il n'a jamais été vraiment mis en pratique. On ne reconnaissait pas suffisamment à ce moment-là que tous les pays dépendaient les uns des autres en économie comme dans le domaine militaire.

Étant donné que 70 p. 100 des exportations du Canada sont destinées aux États-Unis, on a tort d'accepter ou de répandre l'idée d'une «troisième solution» préconisant le libre-échange avec n'importe quel autre pays ou groupe de pays sauf les États-Unis. On ne peut cependant pas écarter le libre-échange uniquement avec les États-Unis qui achètent la majorité de nos exportations; il ne faut en effet pas perdre de vue que notre balance commerciale avec les États-Unis est déficitaire. Le déficit s'élevait à 750 millions de dollars l'an dernier.

Le Conseil économique a dit que l'argument de base avoué des opposants à une politique destinée à éliminer les entraves au commerce international est, aussi étonnant que cela puisse paraître, que la seule activité canadienne qui serait ainsi menacée serait celle du secteur manufacturier secondaire. Ces économistes, à ma grande surprise du moins, n'ont pas tenu compte de l'emploi fourni par l'in-

dustrie manufacturière secondaire. Les travailleurs de ce secteur constituent actuellement 22 p. 100 de la population active, ce qui est de toute première importance. Une telle attitude est aberrante et inacceptable. Peut-on écarter les conséquences défavorables ou ne pas en tenir compte?

On pourrait difficilement compter sur les électeurs—les travailleurs de l'acier, de la chaussure, du vêtement, du textile et des industries chimiques—pour qu'ils acceptent que d'autres pays s'emparent de leur industrie parce que la production y serait moins coûteuse qu'ici, où nous tenons à donner à nos travailleurs une sécurité sociale et économique coûteuse. Nos travailleurs n'abandonneraient pas sans opposer une forte résistance le droit de travailler dans leur propre métier compte tenu des connaissances qu'ils ont acquises depuis des décennies, de se chercher d'autres emplois qui seraient difficiles à maîtriser. Je suis d'avis que pour améliorer notre économie actuelle, on pourrait fort bien mettre en œuvre d'autres mécanismes politiques connus, susceptibles d'améliorer davantage notre économie internationale.

On peut contester le libre-échange absolu en prétendant que des mesures commerciales restrictives sont préférables quand la survivance et la stabilité de certains groupes sociaux—les agriculteurs ou les ouvriers du textile par exemple—sont menacées par des importations massives et quand, en général, il est nécessaire de remédier à diverses inégalités économiques découlant, entre autres, des écarts entre les niveaux de salaires ou les régimes fiscaux.

Il faudrait au départ qu'on soit disposé à consentir des crédits à des pays dont la balance commerciale est défavorable. Cela nécessiterait l'établissement de règles spéciales et inégales de collaboration ainsi qu'une amélioration sensible du crédit international et de la convertibilité des devises.

Jusqu'ici, on a simplifié outre mesure nos problèmes concernant les objectifs d'un libre-échange absolu au Canada. Un foule d'éclaircissements sont nécessaires avant qu'il ne puisse être envisagé ici. Il nécessiterait l'établissement d'un climat particulier de conciliation, en fait, d'un programme de fusionnement politique qui présupposerait la perte pour le Canada d'une certaine partie de son autonomie locale au profit d'un organisme supranational. Je ne crois pas qu'une telle politique serait avantageuse pour le moment au Canada ni qu'elle y serait acceptée. En raison des disparités entre les pays, il faudrait que le Canada fasse des concessions spéciales, ce qui serait sans doute difficile à obtenir.

● (2100)

Les accords du GATT qui sont conclus intelligemment sur le principe de la réciprocité dans les régions paisibles, et qui prévoient des importations et des exportations de valeur égale, me semblent plus efficaces, moins encombrants et plus pratiques que toute forme de libre-échange total pour l'expansion immédiate et à long terme du commerce canadien à l'échelle internationale. Je crois qu'il vaudrait mieux pour le Canada qu'on analyse les recommandations du Conseil économique à l'égard du libre-échange total pour voir quelles sont leurs conséquences